

## Message aux parents 24 novembre 2020

Chers parents,

Le gouvernement du Québec a annoncé la semaine dernière les mesures qui s'appliqueront pour la période du temps des fêtes.

Nous sommes à évaluer les impacts de ces nouvelles consignes pour nos établissements. Nous vous tiendrons bientôt informés de ce que ces mesures signifieront pour l'école de votre enfant.

### Changements au bulletin scolaire

Le ministère de l'Éducation a procédé récemment à des ajustements aux modes d'évaluation des apprentissages afin de favoriser la réussite des élèves et aussi tenir compte des conditions uniques de cette année scolaire. Des changements au bulletin scolaire ont été apportés. Pour plus de détails, nous vous invitons à prendre connaissance de la [publication du ministère de l'Éducation](#) à cet effet.

### Le point sur la ventilation

La pandémie actuelle amène de nombreuses préoccupations et la ventilation des établissements scolaires est un sujet qui suscite bien du questionnement. À cet effet, nous tenons à vous rassurer quant à la qualité de l'air de nos établissements, laquelle rencontre les normes recommandées par le ministère de l'Éducation.

D'abord il est important de savoir que l'ensemble de nos locaux sont déjà bien ventilés, soit mécaniquement, soit manuellement par l'ouverture des fenêtres. Depuis plusieurs années, le Centre de services scolaire a mis en place un plan intégré de gestion de la qualité de l'air, lequel contient des lignes directrices, détermine les actions à poser et indique les éléments à considérer pour assurer la qualité de l'air. De plus, nous disposons d'un calendrier d'entretien et de vérification régulière des systèmes de ventilation, dont l'application rigoureuse assure le bon fonctionnement de tous les appareils.

Aux endroits où les locaux sont ventilés manuellement, une directive a été transmise afin de rappeler l'importance d'ouvrir les fenêtres de façon régulière. Ainsi, il est demandé au personnel d'effectuer une ventilation naturelle le matin et le soir, ainsi que lors des récréations et de la période du dîner. Ces mesures permettent un changement d'air efficace, tout en veillant à assurer une température confortable pour tous les usagers.

Par ailleurs, ces actions permettent de respecter la consigne de concentration maximale de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de 1000 ppm, tel que demandé par le ministère de l'Éducation. Les établissements disposeront d'ailleurs d'appareils portatifs de lecture du CO<sub>2</sub> pour s'en assurer.

Nous vous réaffirmons que la santé et la sécurité de nos élèves et des membres de notre personnel demeurent en tout temps une priorité.

## La COVID-19 dans nos milieux

Nos établissements appliquent avec rigueur toutes les mesures de la santé publique. Tous les efforts sont faits pour limiter la propagation du virus et ainsi faire en sorte que nos écoles et nos centres puissent demeurer ouverts pour nos élèves.

À ce jour, la situation est sous contrôle au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR). La vaste majorité de nos établissements (**99 %**) accueillent les élèves en présentiel.

Depuis le début de l'année scolaire, **1,6 %** de nos élèves ont été atteints par la COVID-19. Ce sont 306 élèves déclarés positifs sur un total de **19371**. La répartition des 306 élèves atteints selon le niveau scolaire est la suivante : **25,5 %** des cas au primaire, **24,5 %** au secondaire et **50 %** à la formation professionnelle et la formation générale aux adultes.

De même, **1,1 %** des membres du personnel ont été atteints par la COVID-19. Ce sont 35 membres du personnel déclarés positifs sur un total de **3315**. La répartition des 35 personnes atteintes en pourcentage selon leur catégorie d'emploi est la suivante : **57,14 %** personnel enseignant, **37,14 %** personnel de soutien, **2,9 %** personnel professionnel et **2,9 %** personnel cadre.

Nous espérons que ces renseignements vous rassurent.

## Comité COVID-19-parents

Dans ce contexte bien particulier de pandémie et dans le cadre de la gestion de toutes les mesures requises pour assurer la santé et le bien-être de nos élèves et de notre personnel, le Centre de services scolaires a jugé nécessaire de travailler de concert avec le comité de parents de notre organisation.

Une de nos grandes priorités étant la communication, nous avons proposé au comité de parents de former un comité COVID pour assurer une communication continue avec ces derniers. En effet, nos échanges permettront d'informer régulièrement nos parents des décisions prises et à prendre en fonction de l'évolution de la situation tout en tenant compte des préoccupations des parents.

Ce comité est composé des membres suivants du comité de parents :

**Madame Anne-Marie Noël**, représentante de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, située dans le district numéro 1, duquel font partie les écoles des Savanes, Aux-Quatre-Vents, des Prés-Verts, Marie-Derome, Napoléon-Bourassa et la Polyvalente-Chanoine-Armand : [famillemn55@gmail.com](mailto:famillemn55@gmail.com)

**Madame Martine Lalonde**, représentante de l'école Saint-Jacques et madame Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette, situées dans le district numéro 2, duquel font partie les écoles Saint-Gérard, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean-sur-Richelieu), Joseph-Amédée-Bélanger, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Saint-Lucien, Bruno-Choquette, Saint-Eugène, Saint-Jacques, Saint-Blaise,



Alberte-Melançon, Saint-Joseph (Lacolle), Marguerite-Bourgeoys, Joséphine-Dandurand et Dr-Alexis-Bouthillier : [lalonde.martine09@gmail.com](mailto:lalonde.martine09@gmail.com)

**Madame Marie-Pier Lévesque**, représentante de l'école du Petit-Clocher et monsieur Alexandre Provost, représentant de l'école Saint-Alexandre, situées dans le district numéro 3, duquel font partie les écoles Sacré-Cœur (Iberville), Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), Hamel, du Pélican, Sainte-Anne, Saint-Alexandre, Capitaine-Luc-Fortin, du Petit Clocher et la Polyvalente Marcel-Landry : [maripier2014@outlook.com](mailto:maripier2014@outlook.com)

**Madame Julie Robert**, représentante de l'école Mgr-Euclide-Théberge, située dans le district 4, duquel font partie les écoles Pointe-Olivier, de Richelieu, de Ramezay et de Monnoir : [julierobert@videotron.ca](mailto:julierobert@videotron.ca)

**Madame Francesca Gingras**, représentante de l'école Paul-Germain-Ostiguy et madame Julie Robert, représentante de l'école Frère-André, situées dans le district numéro 5, duquel font partie les écoles Jeanne-Mance, Frère-André, Saint-Michel, Saint-Vincent, Micheline-Brodeur, Jean XXIII, Notre-Dame-du-Sourire et Paul-Germain-Ostiguy : [fjboulais@hotmail.com](mailto:fjboulais@hotmail.com)

- Monsieur Alexandre Provost (école Saint-Alexandre) : [aprovost82@outlook.com](mailto:aprovost82@outlook.com)

Pour toute information, vous pouvez communiquer à l'adresse suivante : [cacommunications@csdhr.qc.ca](mailto:cacommunications@csdhr.qc.ca)

## Résilience et dévouement

Je tiens à souligner la grande résilience dont font preuve nos élèves, les parents et les membres du personnel afin de relever les défis de cette année scolaire particulière.

Depuis la rentrée, grâce à la collaboration de tous et malgré la pandémie et les mesures sanitaires qui s'appliquent, nos milieux sont demeurés des espaces de vie accueillants, chaleureux et sécuritaires.

Les équipes-écoles travaillent sans relâche, avec le précieux appui des divers services, pour offrir des conditions d'apprentissage favorables à l'épanouissement et au développement du potentiel des élèves.

Je termine en vous rappelant que la santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel sont notre priorité.

Leur bien-être nous tient très à cœur.

**Dominique Lachapelle,**  
Directrice générale